

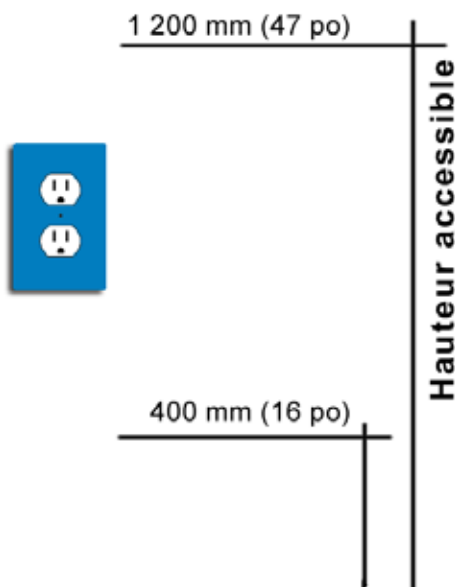


### SUJETS DE LA FICHE-CONSEILS

1. Commandes et prises de courant
2. Équipements de contrôle
3. Équipements de service

## 1. Commandes et prises de courant

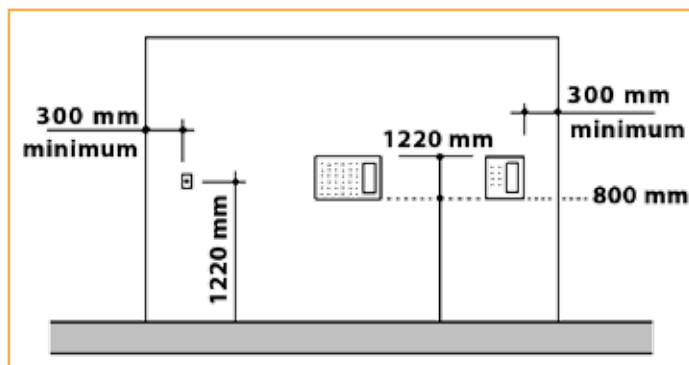
- Les commandes sont situées à plus de **300 mm** du coin intérieur d'un mur et sont installées :
  - à au plus **1070 mm** du sol pour les interrupteurs et les prises de courant murales placées au-dessus d'un comptoir;
  - à au plus **1200 mm** du sol pour les thermostats, les interphones, les disjoncteurs, l'interrupteur principal de courant et le panneau de contrôle du système d'alarme anti-intrusion;
  - à au moins **460 mm** du sol pour les prises de courant murales et les prises de téléphone.
- Les commandes sont faciles à manipuler d'une seule main et les informations sont en gros caractères faciles à lire.
- Les interrupteurs lumineux de type à bascule sont recommandés.
- Une prise de courant murale est requise à côté de chaque prise de téléphone.



Interrupteur lumineux de type à bascule

## 2. Équipements de contrôle

- Hauteur d'installation de **800 à 1200 mm**.
- Localisation à au moins **300 mm** d'un mur ou d'équipement adjacent.
- Actionnés d'une seule main.
- Éclairage dirigé sur les équipements : **au moins 200 lux**.



## 3. Équipements de service

### Boîte aux lettres

- De **600 à 1200 mm** du sol.

### Chute à déchets

- Profondeur du sas de **750 mm**.
- Porte de **865 mm** ouvrant vers le corridor.
- Seuil biseauté d'au plus **13 mm**.
- Dégagement dans le corridor de **600 mm** dans le prolongement du mur côté poignée de la porte.
- Aire de manœuvre de **1500 mm** de diamètre dans le corridor.
- Éclairage de **150 lux**.
- Ferme-porte allégé.
- Poignée à levier.
- Partie inférieure de la trappe située à **700 mm** du sol.
- Poignée de la trappe située à **1050 mm** du sol.

#### Source

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Code de construction du Québec*, Chapitre 1 – Bâtiment, section 3.8, [En ligne], Éditeur officiel du Québec, 2000, mis à jour en janvier 2012. [[www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/B\\_1\\_1/B1\\_1R2.HTM](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/B_1_1/B1_1R2.HTM)] (Consulté le 1<sup>er</sup> février 2012)

#### Fiche complémentaire

Fiche-conseils 13 : Quincaillerie, robinetterie et éclairage



